

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 5 OCTOBRE 2017

N° 2017-09-16

L'an deux mille dix-sept, le cinq octobre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-huit septembre deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Montbrun-les-Bains, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

### Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27

Présents (mini 9) : 15

Nombre de voix

En exercice : 36

Présentes : 18

Exprimées par pouvoirs : 12

**Total (mini 19) : 30**

**Quorum atteint**

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
(porteur de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme  
(porteur de 2 voix)**

Pierre COMBES

**12 représentants des communes, EPCI et villes-portes  
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Sébastien BERNARD à Christelle RUYSSCHAERT, Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Dominique GUEYTTE à Michel ROLLAND, Marie-Pierre MONIER à Pierre COMBES, Corinne MOULIN à Rosy FERRIGNO, Marlène MOURIER à Valery LIOTAUD, Pascale ROCHAS à Philippe CAHN, Ghislaine SAVIN à Claude AURIAS.

### Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Éric RICHARD

### Invités excusés

Laurent HARO

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 14 heures  
Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

## Objet : Campagne hivernale de mesure de l'isolation des habitations - Partenariat Parc-CEDER

La Présidente expose :

Dans le cadre du partenariat avec le CEDER, il est proposé de mettre à disposition des particuliers un Thermo'kit. Le Thermo'kit est une mallette proposant différents outils permettant d'effectuer des mesures de consommations d'énergie dans les logements (chauffage, eau, électricité). L'utilisateur effectue lui-même les mesures et renseigne les éléments demandés sur un questionnaire fourni avec la mallette. Ces données sont ensuite analysées par un conseiller énergie du CEDER, qui propose des pistes de travaux et/ou des gestes simples à adopter pour économiser de l'énergie dans le logement.

Ce service sera proposé aux particuliers, pendant la saison de chauffe 2017-2018. Il sera déployé dans un premier temps sur la partie drômoise du territoire pour évaluer les retombées après une première période d'utilisation (4 mois).

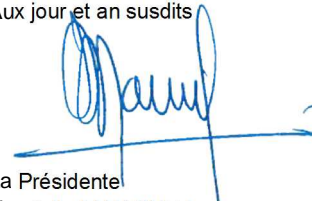
Le CEDER assurera le suivi technique pour la prise en main du kit et l'analyse des relevés. Il sera l'interlocuteur des particuliers et assurera la gestion et les réservations de la mallette.

Le Parc mettra à disposition du CEDER les instruments de mesure dont il dispose pour former le Thermo'kit (caméra thermique, enregistreurs de températures, etc.) et participera à la diffusion de l'information par le biais de ses réseaux de communication.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de mettre à disposition du CEDER les instruments de mesure dont le Parc est propriétaire et de participer à la diffusion de cette opération via ses réseaux de communication
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



La Présidente  
Henriette MARTINEZ